

2019 J-32

LE SOIR

Le bulletin des ministres

Quel bilan tirer du gouvernement bruxellois ? Qui s'est distingué, qui peut mieux faire ? Avec le « Standaard » et « Bruzz », « Le Soir » donne des notes à l'ensemble du gouvernement. Nous avons réalisé le même exercice pour l'exécutif wallon.



ÉDITO

CHRISTOPHE BERTI, RÉDACTEUR EN CHEF DU « SOIR »
KRISTOF PITTEURS, RÉDACTEUR EN CHEF DE BRUZZ

Une Région, un gouvernement, un bulletin, une voix

P eu importe la langue qu'ils parlent, les habitants de Bruxelles sont d'abord et avant tout des citoyen(ne)s bruxellois(es). Qui portent le même regard sur l'action du gouvernement bruxellois. Les transports publics, les espaces verts ou l'air n'ont pas de genre linguistique... Il nous semblait donc évident, en cette fin de législature, de dresser ensemble, journalistes néerlandophones et francophones, le bilan de l'équipe Vervoort. Une envie de porter ce regard commun, bruxellois, qui faisait figure de test pour les rédactions de « Bruzz » et du « Soir », rejointes par celle du « Standaard » (qui emménagera bientôt à Bruxelles).

Pareille initiative marque une prise de position claire pour nos médias. Nous sommes du reste extrêmement conscients de la responsabilité qui est la nôtre, en établissant ces bulletins. Unir l'expertise et l'analyse de plusieurs médias, dans les deux langues, augmente à nos yeux la qualité et la crédibilité de l'exercice. Rendez-vous fut donc pris, rue Royale, avec toutes celles et ceux qui ont suivi, ces cinq dernières années, l'action du gouvernement bruxellois. Premier devoir : relire l'accord de majorité, afin d'en mesurer le degré de réalisation. Puis évaluer la gestion de l'imprévu, les attentats, bien sûr, mais aussi la dégradation des tunnels

ou le scandale du Samusocial. Cerner, ensuite, la vision urbaine que développent les ministres et secrétaires d'Etat bruxellois dans l'exercice de leurs compétences ou au-delà. Et, enfin, coter leurs capacités à communiquer, à bon escient, pas seulement dans leur langue ni envers la presse mais d'abord et avant tout vers les citoyens. L'exercice s'est conclu par ce bulletin du gouvernement bruxellois que vous avez sous les yeux. Dressé par 17 journalistes, dans les deux langues, au terme de près de quatre heures de délibération. Par consensus... Une première, dans le paysage médiatique, dont nous sommes extrêmement fiers.



Les secrétaires d'Etat



© DOMINIQUE DUCHESNES.

Bianca Debaets

CD&V
Secrétaire d'Etat en charge de la Coopération au Développement, de la Sécurité routière, de la Transition numérique, de l'Egalité des Chances, du Bien-Etre animal

49 %

Son action : 17/40

Difficile de coter l'action d'une secrétaire d'Etat à qui ses ministres n'ont laissé que des miettes pour compétences. Deux d'entre elles – le bien-être animal et la sécurité routière – ont toutefois un haut potentiel d'intérêt citoyen et donc médiatique. Ce que Bianca Debaets a bien compris, empiétant les campagnes de sensibilisation ou de prévention. Qui n'ont pas toujours été suivies d'actions. Epinglons quand même la réforme du permis de conduire, l'installation de plusieurs radars tronçon, le soutien à la stérilisation des chats, l'interdiction des poneys sur les foires et de la production de foie gras (inexistante à Bruxelles !). Mais aussi une réelle volonté d'agir contre les agressions sexuelles ou homophobes, qui se traduit par l'octroi de subsides aux secteurs, qui saluent son écoute. Son mandat n'a en revanche pas permis à la Région de se transformer en smart city ni de se doter d'un plan de lutte contre le racisme et les discriminations, ni d'ouvrir le débat sur l'interdiction de l'abattage rituel... On retiendra aussi ce couac retentissant, en fin de législature, lorsque la secrétaire d'Etat, si (tardivement) préoccupée de la sécurité routière, a dû reconnaître devant le parlement qu'un quart des radars régionaux ne fonctionnent pas, ce qu'elle savait depuis des mois...

Sa vision : 14/30

Etriquée par son champ d'action, peu lisible pour la ville en général, hormis quelques prises de position communautaires, qui rappellent l'ancien CD&V (telle sa sortie au picrate sur la qualité de l'enseignement francophone).

Sa communication : 18/30

Beaucoup de campagnes... et d'effets d'annonce. A semblé, à certains moments, plus préoccupée par son rôle d'opposition (puis de candidate aux communales) à la Ville. Très peu présente côté francophone.



© SYLVAIN PIRAUX.

Cécile Jodogne

Défi
Secrétaire d'Etat en charge du Commerce extérieur, de la Lutte contre l'incendie et l'Aide médicale urgente

52 %

Son action : 24/40

Deux compétences, pas les plus visibles, deux bilans... En commerce extérieur, elle s'est mise au service des entreprises bruxelloises, prenant très à cœur son rôle de facilitatrice/ambassadrice dans les missions économiques. Sa très bonne connaissance des dossiers et sa personnalité – chercher avant tout à être utile, certainement pas à se mettre en avant – ont fait leurs preuves. En coulisses. Sur le grand dossier de la législature, le Brexit, fidèle à elle-même, elle s'est abstenue de déclarations tonitruantes sur les milliers d'emplois qui allaient arriver à Bruxelles, préférant une approche plus modeste, de petits pas. Etait-ce la bonne ? Ne fallait-il pas se montrer plus assertif, plus tôt ? Le doute est permis. Gestionnaire d'un Siamu en difficultés récurrentes, Cécile Jodogne y a promu une réforme structurelle et statutaire mais s'est faite très (trop) discrète en pleine tourmente de la commission d'enquête. Elle a par ailleurs perdu un combat (qu'elle ne pouvait gagner) sur le maintien de la caserne de protection civile à Liedekerke.

Sa vision : 16/30

Des axes stratégiques en matière de commerce extérieur, une vision urbaine nourrie de son expérience schaarbeekoise mais pour le reste... Sa communication : 12/30

Le gros point faible de Cécile Jodogne, presque invisible durant toute la législature. Certes, elle ne la joue pas perso pendant les missions économiques et ne pratique pas l'effet d'annonce. Mais elle n'assure pas le service minimum en matière de communication... Sa discrétion, son humilité lui coûtent probablement cher, en cette fin de législature. Notamment une place plus en vue sur la liste Défi (où elle n'est que troisième).



© D.R.

Fadila Laanan

PS
Secrétaire d'Etat chargée de la Propreté publique, de la Recherche scientifique, de la Fonction publique régionale

43 %

Son action : 16/40

L'accord de gouvernement et les citoyens font de la propreté l'un des premiers critères pour la qualité de vie en ville. Le défi reste entier. Au crédit d'une secrétaire d'Etat sans doute peu inspirée par la compétence, la mise en place de la collecte d'organiques (les sacs orange), une meilleure collaboration avec les communes (pour éviter les guéguerres de balayage sur les voiries selon qu'elles soient régionales ou communales), la féminisation de Bruxelles-Propreté... A son (lourd) discrédit : sa gestion chaotique des collectes en début de mandat. Sa non-intervention lors des conflits sociaux à répétition à l'Agence, son laxisme quant aux critiques relatives à la comptabilité de cette dernière. Sans parler de la longue pénurie de sacs verts, du nombre insuffisant de nouveaux parcs à conteneurs, de la collaboration quasi inexistante (hormis, *in extremis*, sur le recyclage des canettes) avec Céline Fremault sur la prévention des déchets.

Sa vision : 13/30

On la cherche en vain... Tout comme le premier signe de la modernisation promise de Bruxelles-Propreté – qui attend son nouveau plan de gestion depuis 2017 et reste une boîte noire peu transparente. Et, surtout, une vraie stratégie de réduction des déchets et d'amélioration du tri. Le centre de biométhanisation n'a pas quitté le registre des bonnes intentions, l'avenir de l'incinérateur reste flou...

Sa communication : 14/30

On l'a connue meilleure communicatrice, comme si la Recherche scientifique ou la Propreté ne l'inspiraient guère (son « On ne fait pas du poisson si on sait que le sac-poubelle sort trois ou quatre jours après » restera dans le bêtisier bruxellois). De mauvais points pour ses passages, souvent confus, au parlement, et sa tendance à laisser ses administrations gérer les problèmes, sans se mouiller.

Des notes, une délibé

Les bulletins que décerne *Le Soir* à chaque membre du gouvernement sont le fruit d'un travail en deux étapes.

Dans un premier temps, les journalistes chargés de la couverture des compétences d'un ministre lui déterminent une note. Laquelle se base sur trois éléments. D'abord l'action (40 points sur 100) : on juge des mesures prises par le ministre à l'aune de l'accord de gouvernement. En clair : le ministre a-t-il exécuté tout ou partie de sa feuille de route ? Par ailleurs, a-t-il pu réagir comme il se doit aux problèmes survenus durant la législature ?

Ensuite la vision (30 points sur 100). Il s'agit ici de déterminer si le ministre a fait montre d'une vision pour les compétences dont il avait la charge, s'il a défini une stratégie à court, moyen ou long terme en la matière.

Enfin, la communication (30 points sur 100) : on juge ici tout à la fois la communication envers les citoyens et les acteurs des secteurs concernés... A noter que la surcommunication et la communication outrancière font perdre des points.

Dans un second temps, une grande délibé est organisée, histoire d'éviter que certains ministres soient pénalisés par des journalistes plus sévères dans la cotation que d'autres.

LE SOIR

BRUZZ



Bernard Demonty
Chef du service Politique



Filip De Rycke
Senior editor



Véronique Lamquin
Cheffe du service Bruxelles



Sara De Sloover



Michel De Muelenaere
Journaliste au service Société (Environnement)



Kris Hendrickx



Pascal Lorent
Journaliste au service Politique



Vera Tylzanowski



Patrice Leprince
Journaliste au service Bruxelles



Bettina Hubo



Vanessa Lhuillier
Journaliste au service Bruxelles



Steven Van Garsse
Chef de la rédaction



Arthur Sente
Journaliste au service Bruxelles



Bram Van Renterghem

dS De Standaard



Laurent Vermeersch



Marjan Justaert
Journaliste au service Politique



Danny Vileyn